



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq,

Le quatre décembre à dix-neuf heures,

Le conseil syndical du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion du Parc aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 28/11/2025 Date d'affichage : 28/11/2025

Etaient présents :

Laure BOITEUX, Marie-Paule BRAND, Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, Dimitri COULOUVRAT, Anthony CUENOT, Kévin FADIN, Valentin GAUTHEY (S), Pascal GODIN, Thierry HOUSER, Pascal JACQUOT, Raphaël KRUCIEN, Lydie LAB, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Roland MARTIN, Olivier MESNIER, Dominique MOLLIER, Joëlle MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Vivien PERRET-GENTIL, Amandine RAPENNE, Gilles ROBERT, Charles SCHELLE, Michel TROUILLOT, Franck VILLEMAIN.

Etaient absents excusés :

Françoise BEURET, Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Christine BOUQUIN, Michèle CACHOT-USUNIER, David CHATELAIN, Philippe CHOULET, Jean-Pierre DEVILLERS, Lucine FAIVRE, Bénédicte HERARD, Céline JEAMBRUN, Nicolas JUBIN, Sylvie LE HIR, Boris LOICHOT, Anthony MERIQUE, Christian MOREL, Thierry MOREL, Alexandre PANTEL, Corinne PARATTE, Stéphanie PARSY, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Catherine ROGNON, Dominique RONDOT, Emmanuel SAULNIER, Pierre VAUFREY, Marcelline VIPREY, Marielle WILCZAK, Pierre-Jean WYCART.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Françoise BEURET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Patrick BOISSENIN, Justine BRIQUEZ, Martial BOURNEL-BOSSON, Benoit CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Olivier CLEMENCE, Pascal CLEMENCE, Jean-Noël CUENOT, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jean-Philippe DA COSTA, Pascal DUFFNER, Jocelyne ERNST, Baptiste FAYARD, Jean-Michel FEUVRIER, Alain GAIFFE, Florian GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Christian HERARD, Bernard JACQUET, François JACQUOT, Christophe JANIN, Nicolas MARGUET, Catherine MAUVAIS, Christian MAUVAIS, James MICHEL, Philippe MITTAG, Francine MISERE, Jean-Louis MOUGIN, Denis NARBÉY, Sarah OEUVREARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Raphaël PEQUIGNOT, Bernard PRETOT, Hervé PREVITALI, Daniel PRIEUR, Catherine RACINE, Christian RAMEL, Elisabeth REDOUTEY, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Pascal ROUGNON, Laurent ROUSSET, Yves ROY, Fabien ROYER, Noël SAUNIER, Hervé SIMONIN, Régis SOULET, Véronique TATU, Gérard VAUCHIER, Marie-Josèphe VERMOT, Baptiste VILLEMEN, François VILLIER, Jérôme VOINET, Céline VUILLEMIN, Christelle VUILLEMIN, Jean-Luc VUILLEMIN, Ingrid WILLEMEN-JEANNIN, Sébastien WOLFF.

Ont donné pouvoir :

Cédric BÔLE a donné pouvoir à Laure BOITEUX,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Lucine FAIVRE a donné pouvoir à Valentin GAUTHEY (S),
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
Sylvie LE HIR a donné pouvoir à Anthony CUENOT,
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Thierry MOREL a donné pouvoir à Frédérique MOUREAUX,
Alexandre PANTEL a donné pouvoir à Roland MARTIN,
Stéphanie PARSY a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Manuela RAMBAUD a donné pouvoir à Dimitri COULOUVRAT,
Catherine ROGNON a donné pouvoir à Kévin FADIN,
Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Dominique MOLLIER.

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Total des voix exprimées : 242

Secrétaire de séance : Dominique MOLLIER

Objet : 2025-44 : Création du Conseil de Développement

Considérant la :

- **Loi d'orientation et d'aménagement durable du territoire "Voynet" 1999** : La loi Voynet a introduit les conseils de développement pour renforcer la démocratie participative et le développement durable ;
- **Loi MAPTAM 2014** : La loi MAPTAM a créé les PETR et imposé des conseils de développement territoriaux pour renforcer la concertation locale rurale ;
- **Loi NOTRe 2015** : La loi NOTRe a étendu l'obligation des conseils de développement aux EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants avec possibilité de la déléguer au PETR.

Mais également qu'il s'agit d'une **instance prévue par la Charte**

- Le Conseil de développement est une **instance consultative** prévue par la Charte et inscrite dans les **statuts du Parc** ;
- Il contribue à la **mise en œuvre de la Charte**, en associant la société civile à la réflexion et à l'action du Parc ;
- **Un rôle reconnu dans la gouvernance du Parc** ;
- Le Conseil de développement est **consulté sur les grandes orientations** du Parc et peut **formuler des avis ou propositions** ;
- Il entretient un **dialogue permanent avec les élus** du Comité syndical ;
- Ses travaux participent à **l'évaluation et à l'animation** du projet de territoire.

Il a été organisé une réunion de lancement du Conseil de développement local du Pays Horloger et du PNR du Doubs Horloger.

La réunion de lancement a rassemblé une **vingtaine d'acteurs du territoire**, associations, acteurs économiques, monde éducatif, tourisme, culture, habitat. Plusieurs participants ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour **rejoindre le futur Conseil de développement** et ont complété un bulletin d'inscription sur place.

➤ Contenu des échanges

Les présentations ont permis de rappeler le positionnement du Conseil de développement dans la gouvernance du Parc, son rôle consultatif et son articulation avec la Charte et les statuts. Les échanges ont été constructifs et ont porté principalement sur :

- Les **modalités de représentation** des acteurs au sein du Conseil,
- La **souplesse attendue du fonctionnement par collèges**,
- La **volonté de maintenir une dynamique ouverte** et non cloisonnée entre catégories d'acteurs,
- Et les **thématiques potentielles** sur lesquelles l'instance pourrait se saisir (mobilité, attractivité, transition écologique, valorisation des savoir-faire, etc.).

Certaines **réserves ont été exprimées** quant à un fonctionnement trop rigide par collèges, jugé peu adapté à la taille du territoire. L'idée d'un fonctionnement plus **collégial et transversal**, permettant de croiser les regards, a été largement partagée.

À l'issue de la réunion, plusieurs participants ont confirmé leur souhait de candidater, d'où la liste consolidée ci-dessous.

Liste des membres

À la suite de l'appel à candidatures et des retours obtenus lors et après la réunion du 7 novembre, une première liste de membres est constituée. Elle est soumise à validation du Comité syndical.

Nom	Prénom	Structure	Commune	Collège
Rognon	Christophe	GIPEK	Le Russey	Milieux Naturels
Rambaud	François	La colère des ours	Bonnétage	Milieux Naturels
Jeannot	Noël	Les gazouillis du plateau	Charquemont	Milieux Naturels
Pourchet	Guy	Murs et murgers	Fournet Luisans	Architecture et Paysage
Renaud	Celine	Re'bon	Maiche	Santé et Social
Riesen	Sylvette	Au doubs murmure	Les Fins	Tourisme
Sauge	Damien	FDSEA	Grand-combe Chateleu	Agriculture et forêt
Dubai	Adrien	GAEC Bio'n'Cow	Frambouhans	Agriculture et forêt
Dornier	Florent	CIA 25-95	Ville-du-Pont	Agriculture et forêt
Lhomme	Elie	Habitant	Bonnétage	Agriculture et forêt
Maillot	Dominique	COFOR	Besançon	Agriculture et forêt
Voirand	Dominique	CPIE du haut Doubs	Rivière Dugeon	Education et sensibilisation
Calvo Arnol	Stéphanie	Education Nationale	Le Russey	Education et sensibilisation

Étapes à venir

Sous réserve de validation de cette liste par le Comité syndical, les étapes suivantes pourront être engagées :

- Préparation et convocation à la séance d'installation, programmée à la **rentrée 2026** ;
- Présentation des missions, **élection de la présidence et organisation interne** ;
- Mise en route des premiers travaux selon les besoins identifiés du territoire.
- Elargissement du conseil de développement au fil de l'eau en 2026

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **Approuve la liste des membres du Conseil de développement afin de permettre l'organisation de la réunion d'installation en 2026.**

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 240	Exprimés (en voix) : 240
- pour : 240	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Le président,
Denis LEROUX.

